



## SOS Loire vivante plaide pour un label Unesco

**BIODIVERSITÉ.** Un atout pour défendre les gorges de l'Allier et de la Loire. **PAGE 7**



### LE BATIMENT VOUS OUVRE SES CHANTIERS

Venez découvrir par exemple, le chantier de la réhabilitation de l'opéra municipal de Clermont-Ferrand, le chantier le Grand Carré de Jaude... La liste des chantiers ouverts est sur le site : [www.ffb63@ffbatiment.fr](http://www.ffb63@ffbatiment.fr)

lamontagne.fr

# LA MONTAGNE

Groupe Centre France

HAUTE-LOIRE

MARDI 9 OCTOBRE 2012 - 1,00€

## Haute-Loire → Actualité

**ENVIRONNEMENT** ■ SOS Loire vivante travaille à un label Unesco pour les gorges de la Loire et celles de l'Allier

# Concilier l'écologie avec le tourisme

**SOS Loire vivante cherche le soutien du Conseil général pour porter son projet de labellisation des gorges de la Loire et de l'Allier au gouvernement.**

Anne-Laure Dabert  
lepuy@centrefrance.com

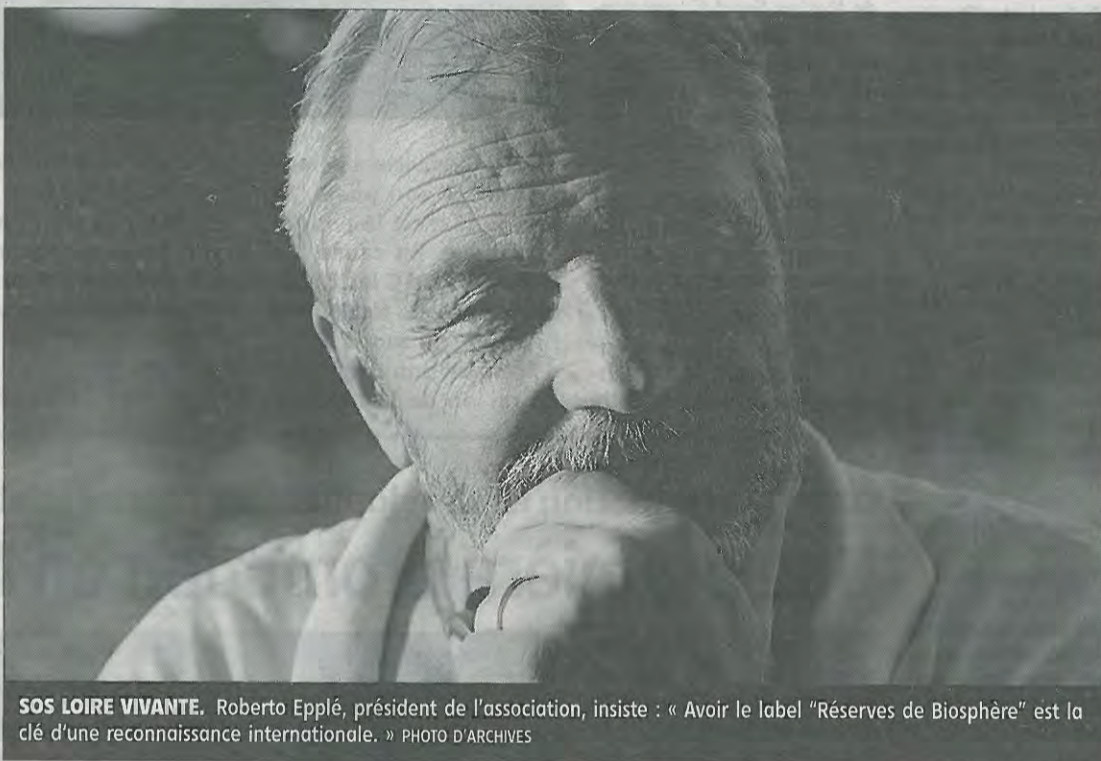
Si les sources et gorges de la Loire et de l'Allier bénéficiaient de l'appellation Réserve de biosphère Unesco, qu'est-ce que ça entraînerait pour le territoire ? Roberto Eplé, président de l'association SOS Loire vivante, explique l'enjeu du projet.

**Pourquoi les sources et gorges de la Loire et de l'Allier peuvent prétendre au label Réserve de biosphère Unesco ?**

Il faut savoir que c'est un signe de qualité. Nous avons des vallées d'une richesse écologique exceptionnelle à protéger, mais nous ne souhaitons pas mettre de côté l'activité humaine. Ce label est une preuve de la parfaite coexistence entre l'homme et la nature. Nous aurions aussi comme alternative de laisser faire mais ce serait prendre le risque de dépeupler une zone déjà peu animée.

**Quels sont les avantages à l'obtenir ?**

Acquérir cette reconnaissance de l'Unesco permettrait de rejoindre le cercle des territoires d'exception au niveau mondial. Et, par conséquent, de faire de la publicité et de développer le tourisme. C'est vraiment quelque chose de bien pour la ré-



**SOS LOIRE VIVANTE.** Roberto Eplé, président de l'association, insiste : « Avoir le label "Réserves de Biosphère" est la clé d'une reconnaissance internationale. » PHOTO D'ARCHIVES

gion car ça créera des emplois, notamment pour les jeunes et les agriculteurs.

### Des créations d'emplois pour les jeunes et les agriculteurs

**Quelle est la démarche à suivre pour accéder au label ?**

Si, par le biais d'études qualitatives environnementales, nous réussissons à prouver que le

projet est bon, nous aurons une chance d'être labélisé. Le colloque qui aura lieu le 24 octobre, au Conseil général de la Haute-Loire, va avoir pour fonctions principales d'informer les élus et les citoyens, de leur faire comprendre l'intérêt du projet, de répondre à leurs questions et d'obtenir leur soutien.

**Et la suite est gérée par le Conseil général ?**

Oui. Ce sera à son tour de faire une demande auprès du gouvernement français, lui-même transmettant le dossier à l'Unesco. Notre action est légit-

me car nous sommes une association à l'écoute des citoyens. Mais elle peut prendre deux ou trois ans avant d'aboutir.

**Une fois le label obtenu, le travail sera terminé ?**

Pas du tout. On peut perdre la labellisation à tout moment. Par exemple, à cause d'une agriculture intensive, d'un barrage ou d'une mauvaise gestion des forêts. Il nous faudra évidemment protéger les têtes de bassin de la pollution. Nous aurons une mission de protection, de gestion de l'environnement, en plus du développement touristique. ■

### → LE PROGRAMME

#### COLLOQUE DU 24 OCTOBRE

**Mots d'accueil et introductions.** À 9 heures. L'animation de la journée sera faite par Jean-Jacques Fresko, rédacteur en chef de la revue *Terre Sauvage*.

**Unesco : une ambition pour un territoire.** À 10 heures avec « Unesco, une vision d'excellence pour la Loire », « Pratiques de gestion exemplaires de sites Patrimoine Mondial Unesco », « Étendre le plan de gestion du site Val-de-Loire Unesco jusqu'à l'Estuaire de la Loire » et « Patrimoine Mondial Unesco : expérience de la ville du Puy-en-Velay ». S'en suivra, à 11 heures, une pause thé-café équitables et gourmandises bio et locales.

**Réserves de Biosphère : présentation, impacts et retombées.** À 11 h 15 avec la présentation de plusieurs réserves de Biosphère « Bassin de la Dordogne : motivations et processus », « Camargue : contexte, grands enjeux et gouvernance », « les Cévennes », « l'Urdaibai » et « Un réseau mondial pour le développement humain ».

**Concilier économie et écologie sur le Haut-Bassin de la Loire.** À 14 heures avec « Les hautes vallées de la Loire et de l'Allier : convergences de l'écologie et de l'économie », « Exemples d'activités économiques durables en émergence et existantes » et « Des richesses naturelles exceptionnelles ».

**Table ronde et débats avec le public.** À 14 h 45, animée par Philippe Auderc, rédacteur en chef de la revue *La Loire et ses terroirs*, avec « Opportunités et obstacles d'une Réserve de Biosphère » puis « Grandes étapes et scénarii vers une reconnaissance de l'Unesco » qui débutera après une pause jus de fruits locaux et gourmandises bio.

**Œuvrer ensemble vers une reconnaissance de l'Unesco.** À 17 heures avec Isabelle Autissier, présidente du WWF France, et Roberto Eplé, président de SOS Loire Vivante.

#### PRATIQUE

**Informations.** Ouvert au public. Inscription obligatoire au 04.71.05.57.88. ou sur [www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org)

Tarifs : 30 € (incluant dossier, actes du colloque, rafraîchissements et repas bio et local), 20 € pour les sans-emploi, étudiants et associations partenaires. Possibilité de poser des questions en amont via [sosloirevivante@rivernet.org](mailto:sosloirevivante@rivernet.org), certaines seront sélectionnées et traitées à l'occasion du colloque.

## Le label implique la création d'un comité de gestion et d'un conseil scientifique

Les hautes vallées de la Loire et de l'Allier tentent d'obtenir la labellisation « Réserve de biosphère » créée par l'Unesco.

C'est un label de qualité qui prouve qu'un environnement à la faune et la flore riches peut coexister avec l'activité humaine.

Pour l'obtenir, trois conditions sont à respecter : assurer la conservation des écosystèmes et des paysages, favoriser le développement économique et social (agriculture, tourisme...) et donner une large part aux recherches et aux études, à l'éducation et à l'implication de la population. La sensibilisation



**GORGES DE L'ALLIER.** Plus de 600 réserves de biosphère existent dans le monde. Seulement 11 sont en France.

des citoyens et des élus à un projet est ainsi fondamentale, ce qui justifie l'organisation d'un colloque le 24 octobre.

### Trois conditions à respecter

« Avoir le label ne veut pas dire que le lieu est considéré comme un parc national, ni comme un patrimoine mondial de l'Unesco. C'est quelque chose de bien distinct », précise Roberto Eplé, le président de SOS Loire Vivante. ■